
Cher lecteur,

Il y a quelques jours, j'ai entendu à la **radio le témoignage d'un formateur** de l'Office français d'immigration et d'intégration (OFII) sur *Radio Maudin*.

Cet organisme a remplacé les anciennes administrations en charge de l'immigration.

Après la guerre, ces administrations dépendaient du ministère du Travail et de la Santé.

Il s'agissait de faire venir des travailleurs sur le territoire français.

Depuis 2009, l'OFII dépend du ministère de l'Intérieur : c'est désormais un problème de sécurité et d'état civil.

Le but n'est pas d'assimiler ces étrangers et d'en faire des Français, mais de les intégrer, c'est-à-dire de s'assurer qu'ils puissent s'adapter tant bien que mal à la culture française.

Et, comme vous allez le voir, l'ambition de nos dirigeants et de leurs administrations est assez faible.

L'OFII propose des cours de français d'un genre particulier

L'intérêt du témoignage de ce formateur de l'OFII est double : il montre comment fonctionne (ou dysfonctionne) l'accueil des migrants en France. Il décrit leurs profils. Il évoque aussi leurs motivations pour venir en France.

Le formateur distingue différents types de motivation chez les migrants : économiques, familiales, politiques (très rares) et... sexuelles.

Mais avant de détailler ces profils, il explique que son rôle durant les 4 années où il a travaillé à l'OFII, a été d'enseigner un "français d'intégration".

On n'en saura pas plus sur le type de français dont il s'agit, si ce n'est que l'enseignement validé par l'OFII est le seul qui soit autorisé.

Les autres méthodes d'apprentissage de type Assimil ou autre sont proscrites.

Êtes vous A2, B2 ou C2 en français ?

Pour autant, l'OFII suit les références internationales en ce qui concerne les niveaux de langue :

Les niveaux :

- A1 et A2 sont des niveaux débutants.
- B1 et B2 sont des niveaux moyens.
- C1 et C2 sont des niveaux confirmés.

Si vous tentez d'apprendre une langue avec un organisme de formation en Europe ou en Occident, il est probable que l'on vous propose de passer des examens permettant d'établir votre niveau.

Le but, dans ce cas, est d'aller d'étape en étape vers le niveau C2 qui est le plus abouti.

Mais l'administration française a détourné ces tests de niveaux.

Tests et papiers, vont de pair

Lorsqu'un étranger arrive légalement en France et que tout se passe selon la procédure, on lui demande de passer un test de français.

S'il obtient un niveau A1, il obtient une carte de séjour d'un an renouvelable.

S'il obtient un niveau A2, bingo ! Il gagne une carte de séjour valable 10 ans, renouvelable.

S'il obtient, le niveau B1, c'est-à-dire moyen faible, il peut être naturalisé français.

Et s'il obtient, le niveau B2, sortez le champagne, il peut entrer à l'université !

Soudainement, le formateur de l'OFII devient un personnage clé de la République française.

De son enseignement, et de ses corrections de tests, dépend le sort des migrants légaux en France.

Qui enseigne au sein de l'OFII ?

Le formateur explique que la plupart des enseignants ne sont pas Français.

Pourtant, le salaire de 1900 euros n'est pas dérisoire.

Mais selon lui, ces organismes seraient tenus par des associations, elles-mêmes gouvernées par des familles d'immigrés de plus ou moins longue date.

Ce seraient des business familiaux. On y place, le frère, la cousine, etc.

Dans de nombreux cas, le népotisme guide les embauches.

Le niveau des enseignants chargés de transmettre le "français d'intégration" est donc assez aléatoire, voire plutôt médiocre.

En même temps, pour la plupart des migrants, atteindre le niveau A1 suffit pour poursuivre l'aventure, au moins un temps.

Cela vaut la peine d'apprendre à baragouiner.

Les Tibétains fuient la répression

Le formateur de la vidéo a été spécifiquement responsable des niveaux A1.

Sont venus dans sa classe des migrants non européens issus, pour l'essentiel, du Tiers monde.

Pour montrer l'absurdité de cette cour des miracles, le témoin donne l'exemple des Tibétains nombreux à venir en France.

Ils sont acceptés d'office parmi les migrants légaux parce qu'ils sont considérés comme maltraités par le régime chinois.

Ils ont de fait, tous la même histoire à raconter.

Là où ils sont, ils sont persécutés.

On les accepte même lorsqu'ils viennent du Népal, pays indépendant, où la Chine n'exerce pas son autorité...

Et lorsqu'ils arrivent en France, ils ont tous une adresse à présenter. C'est, le plus souvent l'adresse d'un restaurant où ils vont pouvoir travailler dans des conditions qui restent à éclaircir.

Ce sont tous des restaurants... chinois.

Encore une fois, c'est une filière d'immigration économique habillée en immigration politique.

Une famille française

Le témoin identifie d'autres catégories de personnes qui viennent pour l'essentiel d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb.

Elles viendraient en France pour se marier avec un Français et avoir un bébé en France.

À peine arrivées, elles se marient et elles ont un bébé en France. Elles se disent qu'au moins leur enfant sera Français.

Le paradis de l'amour

Mais de nombreux hommes viennent aussi à cause de la frustration sexuelle qu'ils ressentent.

Dans leurs pays, ils n'ont aucune perspective. Ils sont trop pauvres ou isolés pour espérer trouver l'amour. Ce sont souvent des parias.

S'ils viennent d'Afghanistan, il arrive qu'ils soient toxicomanes. Lorsqu'ils arrivent en France, ils ne sont ni soignés ni surveillés.

Mais ils bénéficient, eux aussi, du statut de réfugiés politiques, le Graal du migrant.

Ces hommes pensent que la France est un paradis sexuel.

Et lors des cours de "français d'intégration", qui peuvent durer plusieurs centaines d'heures, ils se sentent suffisamment en confiance pour faire part aux enseignants de leurs réelles aspirations.

De même que certains Français partent en Thaïlande pour espérer profiter des réseaux de prostitutions locaux, de même certains migrants issus, notamment, d'Afghanistan, du Soudan, ou d'Érythrée viennent en France pour vivre des aventures sexuelles.

Le témoin insiste sur le fait qu'il ne faut pas y voir de liens avec les faits divers.

Pourtant en 2023...

Le 28 janvier, un réfugié afghan de 12 ans viole une handicapée mentale dans un foyer d'aide sociale dans l'Essonne selon *Le Parisien* ;

Le 28 août, un Afghan de 25 ans viole une femme qui faisait son jogging à Fréjus selon *Var-matin* ;

Le 12 décembre 2023, un Afghan de 24 ans est condamné à 10 ans de réclusion à Rennes pour le viol d'une femme de 49 ans, selon *Ouest-France* ;

Le 31 décembre 2023, un Afghan est arrêté par la police pour avoir embrassé une fillette de 7 ans sur la bouche selon le *JDD*.

Et ce ne sont que quelques faits divers de l'année dernière.

Et les Afghans ne sont évidemment pas les seuls concernés.

Une majorité d'infractions sexuelles commises par des étrangers

De nombreux hommes viennent de pays violents où la frustration sexuelle et familiale est maximum.

Ils viennent en France et en Europe avec d'insatiables appétits qu'ils espèrent pouvoir assouvir rapidement.

Cela explique que :

- Comme le rapporte Valeurs actuelles, 63% des agressions sexuelles sont commises par des étrangers dans les transports en France ;
- ou encore que 52% des viols à Paris sont commis par des étrangers, alors qu'ils restent une minorité.

Selon les statistiques officielles du ministère de l'Intérieur allemand, un Africain ou un Maghrébin est 11 fois plus susceptible d'être mis en cause pour violence sexuelle qu'un Allemand.

Un nombre qui monte à 16 fois plus susceptible pour un Afghan ou un Pakistanais !!

Et à la lumière du témoignage du formateur de l'OFII, ces chiffres ne m'étonnent pas.

À défendre le droit à l'asile des uns, on expose les femmes et les jeunes filles européennes aux assauts de prédateurs sexuels.

Comment sortir de ce fléau ?

Il existe trois actions très simples pour faire baisser les chiffres de ces agressions sexuelles :

1/ Stopper toute immigration de pays à risque comme l'Afghanistan ou le Pakistan. Car plus nous en acceptons, plus ceux restés au pays sont incités à venir ;

2/ Appliquer immédiatement toutes les OQTF (obligation de quitter le territoire français) dont 90% ne sont pas appliquées aujourd'hui ;

3/ Appliquer une **justice extrêmement ferme** pour ces crimes sexuels : les migrants ne viendront plus en France en pensant qu'il est possible de se servir dans la rue sans risquer grand-chose...

Ces mesures réduiraient le risque d'agressions sexuelles commises par des étrangers en France.

Elles enverraient aussi un message très clair aux migrants qui pensent que ce pays est un Eldorado sexuel...

Avec tout mon dévouement,



Axelle Theillier
Présidente de l'Institut pour la Justice

Aidez-nous dans notre combat

Soutenez l'Institut pour la Justice

Je soutiens l'IPJ

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 en faveur d'une Justice plus protectrice des citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes.

Pour être sûr(e) de recevoir nos prochains emailings, ajoutez dans votre carnet d'adresses ou dans votre liste d'expéditeurs autorisés l'adresse de l'Institut pour la Justice :
contact@emailactito.institutpouurlajustice.org.

Vous recevez ce message parce que vous vous êtes inscrit sur notre site www.institutpouurlajustice.org. Cliquez ici pour retrouver notre politique de protection de données. Si vous souhaitez davantage d'informations, merci de nous écrire à info@institutpouurlajustice.org.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos emails, vous pouvez vous désabonner en suivant [ce lien](#).